

Enquêter sur son groupe minoritaire d'appartenance : avantage épistémique et production de la face interne de la frontière du groupe

Damien Trawalé

Historiquement, l'irruption de travaux minoritaires¹ dans les champs intellectuels et universitaires a été sujette à caution : ces travaux sont « sans exception, à leur apparition disqualifiés sur le plan théorique et présentés comme des produits “politiques”² ». Les chercheur-e-s minoritaires, en particulier lorsque leur travail porte sur le groupe auquel ils-elles appartiennent³, sont régulièrement enjoint-e-s à la distanciation décrétée nécessaire à l'objectivation scientifique⁴. Ils-elles encourent le risque d'être disqualifié-e-s sur le plan scientifique parce que leurs perspectives sont pensées comme plus susceptibles que celles des majoritaires d'être partiales. Ils-elles sont donc plus enjoint-e-s que les majoritaires au respect de la règle « universelle » de la distanciation. Ainsi, par exemple, s'il est aujourd'hui encore courant de signaler à un-e chercheur-e racisé-e qui travaille sur le groupe auquel il est assigné qu'il-elle risque de développer une approche biaisée, il est impensable que le travail d'un chercheur blanc travaillant sur des personnes blanches fasse *a priori* l'objet des mêmes réserves⁵.

L'irruption de recherches minoritaires, en particulier féministes et féministes noires, dans le champ universitaire a toutefois changé la donne. Elles ont montré que la « pure » objectivité supposée de la recherche majoritaire n'est qu'un effet de la domination⁶. D'une part, toute recherche est partielle,

1. J'utilise les adjectifs « minoritaires » et « majoritaires » dans l'acception que leur a donnée Colette Guillaumin. Ils ne renvoient pas à un ordre quantitatif, mais aux rapports de pouvoir qui subordonnent des groupes à d'autres.

2. Colette Guillaumin, « Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées », *Sociologie et sociétés*, vol. 13, n° 2, 1981, p. 21.

3. J'utilise le terme « groupe d'appartenance » lorsque le groupe auquel une personne est assignée (par exemple « Noir », « femme », etc.) est simultanément subjectivement revendiqué.

4. Christophe Broqua, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, vol. 2, n° 75, 2009, p. 109-124.

5. Laura Serrant-Green, « Black on Black: Methodological Issues for Black Researchers Working in Minority Ethnic Communities », *Nurse Researcher*, vol. 9, n° 4, 2002, p. 30-44.

6. Colette Guillaumin, « Femmes et théories de la société... », art. cité.

sa dimension est nécessairement limitée et sélective par rapport à « l'infinité des connexions causales⁷ » qui constituent la réalité sociale⁸. D'autre part, toute recherche est partielle parce que liée à une position sociale et à des valeurs qui jouent un rôle dans la construction de l'objet, le déroulement de l'enquête et le travail d'analyse⁹. Parallèlement, une partie de ces travaux ont mis en avant le « privilège épistémique » que pouvait constituer le fait d'appartenir à un ou plusieurs groupes minoritaires pour développer une perspective de recherche pertinente¹⁰. Patricia Hill Collins, par exemple, qualifie la position occupée par les Africaines-Américaines d'étrangères de l'intérieur, *outsider-within* qui leur conférerait un avantage pour objectiver les rapports de pouvoir qui structurent la société états-unienne¹¹.

L'entrée, tout à fait relative, de chercheur·e·s minoritaires à l'université a donc sonné comme une critique de l'hégémonie majoritaire et a contribué à initier un débat sur les avantages ou les inconvénients que peut constituer pour un·e chercheur·e le fait d'occuper une position majoritaire ou minoritaire. Dans la littérature anglophone, de vives discussions ont plus spécifiquement porté sur les effets qu'a sur le processus de recherche la place qu'occupe le-la chercheur·e vis-à-vis du groupe qu'il-elle étudie¹². Schématiquement, pour étudier un groupe minoritaire¹³ vaut-il mieux ou non en faire partie, vaut-il mieux être soi-même minoritaire ? À cet égard, aucune réponse tranchée n'a paru pouvoir l'emporter. Ainsi, le fait d'être un *insider* par opposition à un *outsider* peut faciliter l'accès au terrain¹⁴, la compréhension¹⁵, ou encore la mise en place d'une relation de confiance pour évoquer des processus de domination¹⁶. Cette position n'en comporte pas moins un certain nombre de difficultés comme le risque, par exemple, de projeter sa propre expérience sur celle des personnes interrogées¹⁷. Devant la difficulté, voire l'impossibilité, à conclure en un privilège épistémique des *insiders* ou des *outsiders*, certain·e·s

7. Max Weber, « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politiques sociale », in Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*, trad. fr. Julien Freund, Paris, Plon, 1965 [1904], p. 171.

8. Danielle Juteau-Lee, « Visions partielles, visions partiales : visions des minoritaires en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 13, n° 2, 1981, p. 33-47.

9. *Ibid.*

10. Artemisa Flores Espinola, « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du "point de vue" », *Cahiers du genre*, vol. 2, n° 53, 2012, p. 99-120.

11. Patricia Hill Collins, « Learning from the Outsider Within: The Sociological Significance of Black Feminist Thought », *Social Problems*, vol. 33, n° 6, 1986, p. 14-32.

12. Sonya Corbin Dwyer et Jennifer L. Buckle, « The Space Between: On Being an Insider-Outsider in Qualitative Research », *International Journal of Qualitative Methods*, vol. 8, n° 1, 2009, p. 54-63.

13. Cette littérature ne se focalise pas uniquement sur des groupes minoritaires selon l'acceptation qu'en a donnée Colette Guillaumin, mais elle s'y réfère très largement.

14. Laura Serrant-Green, « Black on Black... », art. cité.

15. Gabriel Girard, « "Insider-outsider", une posture intenable ? Retour sur des enjeux de positions dans une recherche sur l'homosexualité et le sida », in Joanne Otis, Méлина Bernier, Joseph Josy Lévy (dir.), *La recherche communautaire VIH/sida, des savoirs engagés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015.

16. Philomena Essed, *Understanding Everyday Racism: An Interdisciplinary Theory*, Londres, Sage, 1991.

17. Sonya Corbin Dwyer et Jennifer L. Buckle, « The Space Between... », art. cité.

chercheur-e-s ont appelé à se focaliser sur le trait d'union qui unit l'opposition *a priori* dichotomique *insider-outsider*¹⁸. Ces travaux permettent donc de déplacer la question qui structure initialement ces débats, celle de la légitimité du-de la chercheur-e en fonction d'un élément de la position qu'il-elle partage ou ne partage pas avec les personnes interrogées. Ils permettent d'éclairer des éléments occultés par cette question et de souligner le caractère ambivalent, incertain et mouvant des positions relatives d'*insider* et d'*outsider*. Elles ne relèveraient pas dans les faits d'une opposition dichotomique.

Dans le cadre de ma thèse de doctorat, j'ai réalisé une ethnographie au long cours de deux associations parisiennes LGBT¹⁹ noires qui luttent contre les discriminations et pour l'accès à la santé sexuelle. Dans chacune de ces structures, j'ai observé la dynamique associative pendant une période d'un an et demi en participant aux événements internes et externes qu'elles organisaient. Ce travail fait écho aux débats qui viennent d'être mentionnés. Ma recherche s'est inscrite dans un laboratoire féministe²⁰, d'une part, et dans un laboratoire ayant initié de longue date en France des travaux portant sur le racisme²¹, d'autre part. Dans ce contexte, je n'ai jamais été enjoint à la distanciation et c'est pour ma part plutôt la sensation d'être un *outsider* qui est venue questionner ma légitimité au cours de l'enquête. En effet, si je m'identifie comme un homme *queer* noir, je ne me suis jamais senti aussi légitime sur le plan sexuel que sur le plan racial pour mener cette recherche. Pourtant, j'y reviendrai dans le développement, c'est bien la dimension raciale de ma position qui a été la plus difficile à négocier avec certaines des personnes enquêtées. Si je ne me suis pas senti illégitime sur le plan racial c'est parce que j'avais l'intime conviction d'être un *insider*. Comme mes enquêtés, je fais régulièrement l'expérience du racisme, je suis perçu et traité comme un homme noir et je m'identifie comme tel. Sur le plan sexuel au contraire, je ne m'identifie pas comme homosexuel et je ne suis généralement ni perçu, ni traité comme tel. En effet, les relations sexuelles avec des hommes sont pour moi, comparativement à mes enquêtés, numériquement peu nombreuses et moins centrales subjectivement dans ma trajectoire socio-sexuelle. En outre, le fait d'entretenir régulièrement des relations avec des femmes me permet, à la différence de la plupart des personnes que j'ai interrogées, de donner des gages d'hétérosexualité et d'échapper à des violences et à des dilemmes moraux²² auxquels

18. *Ibid.* et Gabriel Girard, « "Insider-outsider", une posture intenable ?... », art. cité.

19. Ces associations se définissent comme « Lesbienne, gay, bi, trans », mais dans les faits elles rassemblent une large majorité de gays noirs et sont plutôt centrées autour de cette identification. Par ailleurs, je me suis uniquement focalisé dans le cadre de cette recherche sur l'expérience des hommes gays et bis noirs.

20. Le Centre d'enseignement, de documentation et de recherches pour les études féministes (CEDREF).

21. L'Unité de recherche Migrations et société (URMIS).

22. En effet, pour échapper à des formes de violence et d'exclusion il est bien souvent nécessaire non seulement de cacher son homosexualité, mais aussi de produire des gages d'hétérosexualité, donc de mentir (voir, par exemple, Eve Kosofsky Sedgwick, *Epistémologie du placard*, trad. fr. Maxime Cervulle, Paris, Éditions Amsterdam, 2008 [1991]. Damien Trawalé, « Être interpellé en tant que gay noir dans la France contemporaine. Tensions subjectives et hiérarchisations identificatoires », Les cahiers du CEDREF, n° 21, 2017, disponible en ligne (<http://journals.openedition.org/cedref/1058>).

les homosexuels sont confrontés. Si je m'identifie comme *queer* c'est parce que, d'une part, je refuse que mes relations de même sexe soient trivialisées²³ et parce que, d'autre part, mon identification sexuelle s'est centralement construite sur fond d'un décalage avec certaines injonctions (hétéro)sexuelles qui, comme pour mes enquêtés, me questionne sur ma masculinité et ma normalité. Sur ce plan, certains éléments de ma position et de ma trajectoire me rapprochent de mes enquêtés, d'autres m'en éloignent. Malgré cette ambivalence, je me suis toutefois à cet égard souvent senti comme un *outsider* et comme illégitime à mener cette recherche.

À partir de cette enquête sur des mobilisations associatives gays noires, j'aimerais, dans cet article, tenter de dégager les éléments centraux qu'implique pour la recherche une position minoritaire (plus ou moins) partagée entre enquêteur-riche et enquêté-e-s. Au-delà ou à côté de la question de la légitimité, il me semble que cette configuration spécifique de la recherche a des implications fortes sur son déroulement. Pour le montrer, je propose une réflexion en deux temps. Dans un premier temps, je reviendrai sur la dimension raciale de la relation d'enquête pour montrer que mon appartenance au groupe Noir, c'est-à-dire ma légitimité à m'en revendiquer, m'a parfois été déniée par certaines des personnes enquêtées. Un statut d'*insider* minoritaire n'est donc *a priori* pas gage de proximité et les avantages qui sont généralement prêtés aux chercheur-e-s occupant cette position n'ont rien de nécessaire ou d'automatique. Dans un second temps, je me focaliserai sur l'une des dimensions qui me semble fondamentalement structurer les recherches menées par des *insiders* minoritaires. Dans cette perspective, je m'appuierai sur les travaux de Danielle Juteau²⁴. Selon elle, les frontières constitutives des groupes minoritaires²⁵ ont deux faces qui se construisent simultanément. La face externe de la frontière est la production du groupe qui opère du dehors dans le rapport qu'il entretient avec le majoritaire (oppression, particularisation, stigmatisation). La face interne de la frontière est la production du groupe qui opère du dedans à travers les relations qui s'établissent entre ses membres (socialisation, communalisation, contrôle et régulation). Comme je tâcherai de le montrer, lorsqu'il-elle travaille sur le groupe auquel il-elle appartient, le-la chercheur-e minoritaire est en prise avec la production de la face interne de la frontière qui plus largement structure les relations entre membres du groupe. Cette situation induit pour lui-elle un certain nombre de configurations et de questionnements que ne semblent pas expérimenter les chercheur-e-s *outsiders* majoritaires.

23. La trivialisement des relations sexuelles de même sexe étant l'un des ressorts de l'homophobie.

24. Danielle Juteau-Lee, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999.

25. Danielle Juteau-Lee développe initialement ce concept pour appréhender les groupes ethniques. Dans mon travail doctoral, j'ai proposé de l'étendre à la formation de l'ensemble des groupes minoritaires (voir : Damien Trawalé, « L'articulation du racisme et de l'homophobie en contexte français : marginalité multidimensionnelle, subjectivations et mobilisations associatives gays noires », thèse, Université Paris VII-Diderot, 2018).

Cette réflexion s'inscrit donc dans l'approche constructiviste qui a été développée dans le champ de la sociologie des relations interethniques et du racisme²⁶. Les groupes, « Noir », « Blanc », auxquels je ferai référence n'ont pas de réalité substantielle. Ils sont le produit des rapports historiques de pouvoir qui les constituent par un jeu de différenciation et de hiérarchisation²⁷. Au niveau interactionnel, la mobilisation de symboles (couleur de la peau, texture des cheveux, langues parlées, accents, etc.) permet d'entretenir les frontières constitutives de ces groupes²⁸. Dans le développement, j'utiliserai l'expression « groupe d'appartenance raciale » pour souligner le fait que le statut racial de mes enquêtés n'est pas simplement assigné, mais aussi activement revendiqué. Ces derniers prennent, en outre, part à la production de ses frontières en situation. Enfin, compte tenu des éléments relatifs à ma position que j'ai mentionnés ci-avant, je m'appuierai ici principalement sur la dimension raciale de la relation d'enquête. En effet, il me semble qu'objectivement mon statut d'*insider* minoritaire pose moins question sur le plan racial que sur le plan sexuel.

Diversité interne des groupes minoritaires, précarité des appartenances communes

Après avoir présenté les deux associations qui ont constitué mon terrain ethnographique, je vais dans ce premier temps examiner la dimension raciale de la relation d'enquête. L'objectif est de montrer qu'un statut de minorité partagé ne constitue pas automatiquement un avantage pour créer de la confiance et de la proximité entre enquêteur-riche et enquêté-e-s. En effet, les travaux relevant de l'intersectionnalité ont montré que les groupes minoritaires (et majoritaires) sont constitués par une multiplicité de rapports qui produisent de la diversité interne et peuvent cliver les expériences que font différents membres du groupe de la domination²⁹. Par conséquent, un statut racial partagé entre enquêteur-riche et enquêté-e-s peut très bien produire de la distance si, par exemple, ils-elles ne partagent pas le même statut de classe, les dimensions raciales de la position étant vécues à travers la classe³⁰ notamment. Dans cette enquête, nous le verrons, les statuts de classe sont souvent venus distribuer les proximités et les distances sur le plan de la race.

Les associations Tjembé Rèd et Afrique-arc-en-ciel sont de petites structures associatives parisiennes. Toutes deux ont été fondées en 2007. À ma

26. Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fénart (dir.), *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995.

27. Véronique de Rudder, Christian Poiret et François Vourc'h, *L'inégalité raciste : l'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, PUF, 2000.

28. Frederick Barth, « Les groupes ethniques et leurs frontières », in Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fénart (dir.), *Théories de l'ethnicité, op. cit.*, p. 203-249.

29. Kimberlé Williams Crenshaw, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, vol. 2, n° 39, 2005, p. 51-82.

30. Stuart Hall, *Identités et culture 2 : Politiques des différences*, trad. fr. Maxime Cervulle (dir.), Paris, Éditions Amsterdam, 2013.

connaissance, elles étaient au début des années 2010 les deux seules associations actives en région parisienne qui réunissent majoritairement des gays noirs et qui élaborent leurs agendas associatifs sur la base de cette identification. Les réunions internes de ces structures ont trait à la vie associative et à la mise en place d'actions. Elles constituent le gros de l'engagement et rassemblent entre 3 et 15 personnes à Tjembé Rèd et d'une petite dizaine à une trentaine de personnes à Afrique-arc-en-ciel. Les deux associations organisent, en outre, régulièrement des événements conviviaux qui peuvent rassembler jusqu'à 200 personnes à Afrique-arc-en-ciel. Elles mènent, enfin, un travail de plaidoyer et de prévention en matière de santé sexuelle.

Je suis entré à Tjembé Rèd au cours de l'hiver 2011-2012 et à Afrique-arc-en-ciel en mars 2013. Dans les deux structures, j'ai négocié mon entrée avec leurs fondateurs respectifs. Je me suis présenté à Tjembé Rèd comme un docteur travaillant sur la combinaison du racisme et de l'homophobie souhaitant faire une enquête sur l'association tout en y participant en tant que militant. À Afrique-arc-en-ciel, je me suis présenté de la même manière à l'exception du fait que, ne souhaitant pas m'investir en tant que militant, je n'ai pas proposé de participer activement à la démarche. Ce changement de positionnement à l'entrée s'explique en partie par l'inconfort qu'avait suscité chez moi la double casquette militant et chercheur à Tjembé Rèd. Dans les deux associations, le principe de ma participation a été accepté d'emblée.

Lors de ces premières rencontres, je n'ai ni explicité mon statut racial, ni mon statut sexuel. J'ai, semble-t-il, été identifié comme un membre appartenant au groupe. En témoigne, par exemple, le propos du responsable d'Afrique-arc-en-ciel à la fin de notre rendez-vous initial où le principe d'une recherche sur l'association a été accepté :

Non, c'est très bien ce que tu fais, que quelqu'un de notre communauté s'occupe enfin de ces questions.

Les proximités perçues et effectives entre les responsables de ces démarches associatives et moi-même ont donc permis mon entrée sur le terrain. Implicitement, d'autres éléments ont favorisé l'enthousiasme exprimé ici par le responsable d'Afrique-arc-en-ciel ainsi que l'ouverture du terrain à Tjembé Rèd. Du fait d'importants capitaux scolaires et universitaires, les responsables de ces associations voyaient plutôt d'un bon œil le fait qu'une thèse puisse être effectuée sur leurs organisations. En effet, l'un d'entre eux est détenteur d'un diplôme de troisième cycle, l'autre de plusieurs diplômes de deuxième cycle. Plus généralement, en tant que cadres associatifs, ils appartiennent comme moi aux classes supérieures.

Si une certaine proximité de position avec ces responsables associatifs a pu jouer un rôle pour favoriser mon entrée sur le terrain, j'ai parfois été au cours de l'enquête considéré en quelque sorte comme un *outsider* sur le plan de la race. En effet, une majorité des membres de ces associations, en particulier à Afrique-arc-en-ciel, sont de classes populaires (vendeurs, employés en restauration, etc.) et peu dotés en capitaux scolaire et militant. Ils s'opposent à d'autres membres, moins nombreux, de classes moyennes et supérieures

(cadres de la fonction publique ou associatifs, chef d'entreprise, musicien, etc.), mieux dotés. Dans ces organisations, il existe, par conséquent, une très forte polarisation de classes³¹ qui a souvent donné lieu à de vives tensions internes portant sur les orientations organisationnelles et militantes de ces démarches et mettant en jeu les appartenances raciales. Par exemple, à Tjembé Rêd les actions de plaidoyer étaient régulièrement critiquées par les membres de classes populaires peu dotés en capital militant comme n'étant pas assez « concrètes ». Cette critique s'articulait alors à une forme de disqualification raciale des membres mieux dotés les assurant, dont moi-même. Nous étions qualifiés de « Bountys », littéralement « Noirs à l'extérieur, Blancs à l'intérieur ». Cette manière de nous signifier notre inauthenticité raciale est profondément ambivalente. Il s'opère dans ces situations une forme de déclassement racial, nous sommes mis à distance d'une pleine appartenance au groupe, pris dans un processus de différenciation interne. Simultanément, nous sommes reconnus comme membres du groupe, même si cette reconnaissance s'établit sur le registre de l'inauthenticité et du déclassement. En effet, dans ces situations, un tel label n'aurait pas été opposé à des personnes majoritaires, perçues comme blanches.

Si mon habitus de classe a pu contribuer à entretenir une distance sur le plan de la race avec certains membres de ces associations, il en va de même du rapport que j'entretiens avec les origines qui me sont imputées en raison de mon statut racial. En témoigne les situations suivantes qui ont eu cours lors de réunions internes à Afrique-arc-en-ciel.

Lors du temps santé sexuelle de l'association, Julien assis à ma droite mange des gâteaux. Il en fait tomber par terre et lorsque Gaëtan lui en demande un morceau, c'est celui qui est tombé qu'il lui tend. Il me fait signe de ne rien dire. Quelques instants plus tard il lui avoue la farce. Gaëtan me dit alors : « et tu ne m'as rien dit ! » Il cherche à me dire quelque chose en créole, mais il n'y arrive pas véritablement [il est d'origine guyanaise]. Il me demande :

- Gaëtan : Comment on dit déjà ?
- Auteur : Je sais pas.
- Gaëtan : Mais tu es d'où toi ?
- Auteur : Martinique.
- Gaëtan : Et tu ne parles pas créole, tu es un Bounty ?

Au cours de la réunion interne suivante, nous échangeons de manière informelle avant l'arrivée de l'ensemble des participants. Je prends part à une conversation critique à l'égard des Martiniquais qui a cours entre Gaëtan et Marc et essaye de m'auto-définir comme Martiniquais. Sachant dorénavant que je ne parle pas créole, Gaëtan me répond :

31. Les dotations différentielles en capital militant jouent un rôle dans cette polarisation. Ainsi, les rares membres de classes populaires dotés en capital militant ont tendance à se placer du côté des classes moyennes et supérieures.

- Gaëtan : Mais pour moi tu es blanc.
- Marc (intervient comme pour me défendre) : Mais quand même il est métis.
- Gaëtan (s'adressant à moi) : Mais pour moi tu n'es pas noir, tu me fais penser à un type à mon travail, il est Martiniquais et il me dit : « me parle pas créole, s'il te plaît », il renie ses origines.

Dans ces situations, mon appartenance au groupe racial noir est clairement déniée. Pour Gaëtan, le fait que je ne parle pas créole est le signe d'un reniement qui me classe sans équivoque dans le groupe blanc. Ce déclasserment racial (*altercasting*) recèle pourtant les mêmes ambivalences que celui s'établissant autour des actions de plaider à Tjembé Rèd analysé ci-dessus. L'intervention de Marc qui cherche à relativiser ce déclasserment permet de souligner un autre mode de classement opérant dans la situation. Il affirme qu'étant métis j'appartiens dans une certaine mesure au groupe. Autrement dit, il s'appuie ici sur un principe coloriste³² de classement selon lequel l'intensité des degrés de pigmentation de la peau distribue différents degrés d'appartenance au groupe. Les mises à distance que m'ont opposées certains membres de ces associations ne sont pas fortuites. Si elles ne sont pas prédominantes, elles ont ponctué l'intégralité de l'immersion sur le terrain et marqué durablement la relation d'enquête avec certains enquêtés. Ainsi, par exemple, Gaëtan a refusé que je mène un entretien avec lui. Si explicitement ce refus a été motivé par un emploi du temps trop chargé, le fait qu'il me perçoive comme un Noir inauthentique a participé à motiver son refus.

Comme le montrent ces situations, les groupes minoritaires sont marqués par une diversité interne. Cette diversité peut être le fait de la combinaison des rapports de pouvoir qui clivent au sein du groupe les expériences, les dispositions et les modalités d'appartenance. Elle peut aussi s'arrimer à des modes de classement endogènes qui s'appuient sur certains éléments (ici le rapport aux origines et le degré de pigmentation de la peau) et viennent distribuer la légitimité à se revendiquer d'une pleine appartenance. Dans les situations analysées, je suis à la fois reconnu comme membre du groupe (on n'aurait pas opposé à une personne majoritaire un tel déclasserment racial) et tenu à distance. Un-e chercheur-e qui partage avec ses enquêté-e-s un certain statut de minorité n'est pas, par conséquent, nécessairement proche d'eux-elles. Il n'y a pas d'équivalence entre appartenance statutaire commune et proximité dans la relation d'enquête. La proximité avec les personnes interrogées varie en fonction des différents éléments qui constituent leurs positions et des modes de classements qu'ils-elles privilégient pour inclure ou exclure le-la chercheur-e minoritaire. Un-e chercheur-e qui, comme moi sur le plan de la race, se sent *a priori* pleinement légitime et confiant à l'idée de mener une recherche en raison d'un statut de minorité partagé avec ses enquêté-e-s peut très bien se voir renvoyer à une forme d'extériorité. Paradoxalement, alors que j'ai et j'avais plus de réserve à

32. Pap Ndiaye, « Questions de couleur, Histoire, idéologie et pratiques du colorisme », in Didier Fassin et Éric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ?*, Paris La Découverte, 2009, p. 45-62.

me penser comme un *insider* minoritaire sur le plan sexuel, je n'ai jamais dans cette recherche été renvoyé au statut d'hétérosexuel. Sur le terrain, j'ai été amené à me définir comme *queer*, parfois comme bisexuel, et cette auto-définition n'a ni été remise en cause, ni produit explicitement de la distance comme cela a été le cas relativement à ma position raciale³³.

Plus généralement, un-e chercheur-e statutairement majoritaire vis-à-vis de ses enquêté-e-s peut très bien être considéré-e sur le terrain comme un-e « initié-e³⁴ », c'est-à-dire comme une personne « non-stigmatisée », mais proche du groupe. À ce titre, il-elle peut inspirer de la confiance et avoir accès aux avantages (accessibilité, confiance, compréhension) qui sont trop mécaniquement attribués aux *insiders* minoritaires dans la littérature évoquée en introduction. De même, dans cette littérature, le statut de minorité partagé entre enquêteur-riche et enquêté-e-s est toujours pensé comme favorisant la compréhension. Cette proposition peut être largement relativisée au regard des approches intersectionnelles. Certes l'expérience commune et répétée de l'oppression a tendance à favoriser la compréhension mutuelle³⁵ et il apparaît plus difficile pour un-e majoritaire de « se mettre à la place » d'un-e minoritaire que pour un *insider* minoritaire qui partage déjà cette expérience avec ses enquêté-e-s. Néanmoins, puisque l'expérience d'un statut minoritaire donné dépend de la place occupée au sein des autres rapports sociaux, une parfaite compréhension mutuelle entre enquêteur-riche et enquêté-e-s supposerait une stricte homologie des positions (sur le plan de la race, du sexe, de la classe, etc.). Dans les faits, un-e *insider* minoritaire occupe une position plus ou moins analogue aux personnes qu'il-elle rencontre au cours de la recherche, il-elle n'occupe jamais une position strictement similaire à celles de l'ensemble de ses enquêté-e-s. En outre, pour un-e chercheur-e majoritaire la propension à comprendre les effets de la domination dépend également des relations qu'il-elle entretient avec des individus appartenant au groupe enquêté avant son entrée sur le terrain. À ce titre, Ruth Frankenberg a montré que les femmes blanches qui entretiennent des relations intimes et conjugales avec des hommes et des femmes racisé-e-s ont une expérience intime du racisme et qu'elles font elles-mêmes l'objet de processus de racialisation³⁶. En d'autres termes, certaines personnes racialement majoritaires ont une expérience intime de l'oppression raciste et sont donc *a priori* dotées d'une propension non négligeable à comprendre.

33. Cette dimension de la relation d'enquête est difficile à expliquer. Dans ces associations la politisation plus conséquente sur le plan de la sexualité que sur celui de la race offre un élément explicatif en la matière. Dans ces organisations nombre de membres sont jeunes et n'ont pas une identification sexuelle très affirmée. Ces espaces constituent en quelque sorte des *safe spaces* où les participant-e-s sont assuré-e-s que leur manière de s'identifier sexuellement (comme gay, bi, hétéro-curieux, HSH, etc.) ne sera pas ouvertement critiquée ou remise en cause, à la différence de nombre d'espaces gays.

34. Erving Goffman, *Stigmate*, trad. fr. Alain Kihm, Paris, Éditions de Minuit, 1975 [1963].

35. Julien Quesne, « Émotions et subjectivités décoloniales : les preuves d'un avantage épistémique », *La production du savoir : formes, légitimations, enjeux et rapport au monde*, Hal, 2019, disponible en ligne (<https://shs.hal.science/halshs-02422692v2>).

36. Ruth Frankenberg, *White Women, Race Matters: The Social Construction of Whiteness*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1993.

La frontière entre *insider* et *outsider* n'est donc jamais complètement stabilisée. Pour ses enquêté·e-s, un·e chercheur·e n'incarne jamais de manière univoque et sans ambiguïté l'une ou l'autre de ces positions au cours d'une recherche donnée. Il apparaît dès lors difficile de se targuer *a priori* d'une plus grande capacité à prendre de la distance en tant qu'*outsider* majoritaire ou d'une plus grande capacité à avoir accès au terrain et à comprendre en tant qu'*insider* minoritaire. Par conséquent, la tendance chez certain·e-s chercheur·e-s se revendiquant de l'épistémologie féministe du point de vue situé à énoncer certains éléments de leur position est utile. Elle fournit des éléments importants permettant de situer le point d'énonciation des résultats présentés et d'identifier des biais éventuels dans le travail d'enquête et d'analyse. Néanmoins, il me semble tout à fait important d'aller au-delà de la simple annonce de sa position en rendant compte plus finement des ambivalences qui ont pu avoir cours sur le terrain, c'est-à-dire en analysant les moments où l'on a pu être tenu à distance par ses enquêté·e-s alors que du fait d'une appartenance statutaire commune on ne s'y attendait pas et inversement. Ce travail réflexif permet d'aller plus loin dans la restitution du point de vue à partir duquel la recherche s'est non seulement engagée mais aussi concrètement réalisée.

Chercheur·e *insider* minoritaire et frontière interne du groupe

Les éléments qui viennent d'être avancés peuvent laisser penser qu'une recherche menée par un·e minoritaire sur son groupe d'appartenance ne recèle aucune spécificité, mais tel n'est pas le cas. Cette configuration de la recherche a bien un effet sur son déroulement. Pour tâcher de le montrer, je vais effectuer un bref détour qui me permettra de présenter la production de la face interne de la frontière du groupe noir. Sur la base de ces éléments conceptuels, je reviendrai à l'analyse de la relation d'enquête pour montrer comment cette production a participé à configurer ma recherche.

L'entretien de la face interne de la frontière du groupe « noir »

Comme je l'ai évoqué en introduction, la face interne de la frontière contribue aussi à produire les groupes minoritaires³⁷. En effet, ces groupes ne sont pas uniquement constitués du dehors, par l'intermédiaire de l'oppression qu'ils subissent de la part du groupe majoritaire. Les relations qui se jouent au sein du groupe minoritaire sont également productrices de ses frontières. Elles participent à déterminer l'appartenance et les manières (légitimes et non légitimes) d'appartenir. Dans le cadre de mon travail doctoral, j'ai essayé de conceptualiser la production de la face interne de la frontière interne du groupe noir. L'objectif n'était pas initialement de mener une réflexion sur la relation d'enquête, mais de comprendre et d'expliquer un présupposé des deux associations étudiées et des membres qui les constituent : les Noir·e-s auraient une moins grande propension à accepter l'homosexualité, ils-elles seraient plus

37. Danielle Juteau-Lee, *L'ethnicité et ses frontières*, op. cit.

homophobes que les autres (et singulièrement que le majoritaire blanc). En analysant la confrontation des personnes interrogées à des actes homophobes de la part de personnes noires, j'ai réalisé non pas que ces actes étaient plus homophobes, mais qu'ils pouvaient receler une dimension particulière lorsque, précisément, ils s'articulent à la production de la face interne de la frontière du groupe.

Pour Danielle Juteau, la production de la face interne de la frontière opère à travers la communalisation de ses membres³⁸. Je tâcherai de montrer que ces frontières sont également produites par des rappels à l'ordre engageant l'appartenance commune qui aboutissent à en exclure certains membres. Par l'expression « entretien de la face interne de la frontière » je subsume donc toutes les situations où l'appartenance minoritaire commune est mise en jeu afin de prescrire aux autres membres du groupe des comportements qui s'imposeraient aux Noir·e·s du fait de leur appartenance raciale. Par l'intermédiaire de ces prescriptions s'instituent des codes de conduite sur la base desquels les membres de l'in-groupe vont être jugés. Le respect de cette « étiquette » ou sa transgression participent bien souvent à déterminer l'intégration au groupe sur les plans symbolique et matériel, à en instituer les frontières. À un haut degré de généralité, la production de la face interne de la frontière est marquée par deux dynamiques contradictoires que j'ai nommées « accommodation » et « affirmation » raciales. L'accommodation consiste en un ensemble de pratiques qui, prenant acte de la subordination des Noir·e·s, visent à imposer aux membres du groupe des comportements convenants, voire hyper-convenants, pour couper court à la stigmatisation dont il est l'objet. Celui ou celle qui ne se conforme pas à ces injonctions encourt le risque de se voir mis·e à l'écart. La situation suivante, extraite d'un entretien avec Jacques, illustre comment l'accommodation peut contribuer à alimenter l'homophobie :

Dans le discours [des autres jeunes noirs du quartier], quand même, c'était « hé mec, vas-y quelle image tu donnes de la communauté ! » (...) j'étais *out*³⁹ là-bas, ah ouais, ouais, ouais. J'étais *out* depuis tellement longtemps quand je me suis posé là-bas de toute façon. Et, euh, donc du coup en fait ils ne me comprenaient pas les mecs. J'étais cyber punk, tous mes potes avaient les cheveux au niveau du cul, c'étaient des gros hardos, des gros métaleux. Ouais, juste, ils ne comprenaient pas. Juste, ils, ouais, j'avais souvent ce truc « mais quelle image ! », genre je vais jeter le discrédit.

Dans son quartier Jacques est ouvertement homosexuel. Il a, en outre, un style excentrique qu'il qualifie de « cyber-punk ». Régulièrement, les autres jeunes noirs du quartier lui font des remontrances à cet égard en mettant en jeu leur appartenance raciale commune. Ils n'envisagent pas uniquement l'homosexualité et le style de Jacques comme un problème individuel, mais comme une déviance qui jette le discrédit sur les Noir·e·s en général. Face au

38. Danielle Juteau, « L'ethnicité comme rapport social », *Mots*, n° 49, 1996, p. 97-105.

39. Expression qui signifie « ouvertement homosexuel ».

refus de Jacques de se soumettre à l'ordre que ses pairs tentent de lui imposer, ces derniers le sanctionnent en lui faisant des « crasses », comme il le dit lors de notre échange. Parce que Jacques ne se conforme pas à cette logique d'accommodation, à l'étiquette qui s'imposerait aux Noir·e·s sous peine de contribuer à la stigmatisation du groupe, il est concrètement exclu de ce groupe racial de pairs.

La seconde dynamique générale qui participe à produire la face interne du groupe est l'affirmation raciale. Il s'agit d'enjoindre les membres du groupe à revendiquer une spécificité raciale : un ethos, des dispositions et des normes et des valeurs culturelles qui seraient spécifiques aux Noir·e·s. Ne pas tenir compte de ces injonctions, c'est prendre le risque de voir remise en cause son authenticité raciale. Cette dynamique d'affirmation peut également alimenter l'homophobie comme l'illustre la situation que rapporte Léo :

On regardait une émission, c'était sur France 2, on était tous en famille devant la télévision, il y avait une émission sur les gays et tout. Après, il [mon père] a dit : « ça, c'est un truc de Blancs, c'est... », il a dit « jamais dans ma famille ! » Il a dit « jamais j'ai vu un Black gay, non, jamais j'ai vu un Black gay de ma vie ». Il m'a dit ça : « jamais j'ai vu un Black gay de ma vie, et du coup, ça c'est un truc de Blancs, de toute façon, il n'y a que des Blancs pour faire ce genre de choses. »

Le propos du père de Léo s'inscrit dans une rhétorique homophobe mobilisée par certains membres de l'in-groupe noir désignant l'homosexualité comme « un vice occidental » ou « une maladie de Blancs ». Dans cette logique, être identifié comme homosexuel équivaldrait pour un membre du groupe à une adhésion à des valeurs « blanches », donc à renier ce qui constituerait l'authenticité noire. En creux, on a bien ici une injonction à s'affirmer racialement en restant fidèle à une probité sexuelle posée comme typiquement noire, sous peine de se voir refuser une pleine appartenance.

Si chacune à leur manière les deux dynamiques décrites entretiennent l'homophobie, elles sont profondément contradictoires. L'une, l'accommodation, est motivée par une recherche d'indifférenciation, l'autre, l'affirmation, par une recherche de différenciation. Par conséquent, à la différence de Danielle Juteau, il ne me semble pas que la production de la face interne de la frontière mette nécessairement « davantage l'accent sur la reconnaissance des frontières que sur leur effacement⁴⁰ », l'accommodation étant fondée sur une aspiration⁴¹ à l'effacement des frontières pour couper court à la stigmatisation.

Face interne de la frontière et relation d'enquête

Les dynamiques d'accommodation et d'affirmation que j'ai rapidement illustrées participent donc à alimenter des formes d'homophobie. Plus généralement, ces dynamiques participent à structurer les relations qui se nouent entre membres du groupe dans la vie quotidienne. Elles ne s'interrompent pas,

40. Danielle Juteau-Lee, *L'ethnicité et ses frontières*, op. cit.

41. Quand bien même cette aspiration est ambivalente puisqu'elle s'appuie sur les frontières constitutives du groupe.

par conséquent, aux portes du terrain et structurent aussi la relation d'enquête qu'entretient un·e *insider* minoritaire avec ses enquêté·e·s. Pour le montrer, je propose de réinterpréter à la lumière des analyses qui viennent d'être produites les manières que j'ai eu d'être appréhendé racialement sur le terrain que j'ai analysées dans la première partie. Sur la base d'autres situations, je reviendrai ensuite sur les conséquences que peut avoir pour la recherche le fait d'être pris en tant que chercheur·e *insider* minoritaire dans le travail de production de la face interne de la frontière du groupe.

J'ai mentionné que mon entrée sur le terrain avait été accompagnée par une forme d'enthousiasme dont a fait preuve en particulier le responsable de l'association Afrique-arc-en-ciel. Son enthousiasme peut être mis en relation avec d'autres positions qu'il a prises lors de l'enquête. Par exemple, avant le début d'une réunion interne, il initie une conversation collective sur l'engagement des Noir·e·s :

[Je m'interroge sur] le degré d'implication des jeunes noirs aujourd'hui, dans la vie, dans le monde, dans les causes. Ce que moi je vois, c'est qu'on est beaucoup plus dans la critique, on est beaucoup plus dans, voilà, mais on ne participe pas. Ça ne date pas d'aujourd'hui, hein, il suffit de regarder notre monde, euh, moi je suis le premier à être bouleversé par ça. Là où on doit être, il n'y a jamais de voix de Noirs (...) parce qu'on a vraiment beaucoup de choses à faire, des combats à gagner, que l'on peut aisément remporter, si notre implication est d'avantage, est d'avantage, euh, présente. Moi quand je vois les autres communautés comment elles s'organisent, je me dis on a les mêmes talents, la même poigne que les autres, pourquoi nous on donne toujours l'impression d'être à la traîne ?

Le responsable d'Afrique-arc-en-ciel déplore le fait que les Noir·e·s seraient moins impliqués, moins engagés que les autres (« quand je vois les autres communautés »). Dans la suite de son propos, il exhorte les membres en présence à s'engager, à s'impliquer, comme pour couper court au constat quelque peu stigmatisant qu'il dresse ici. Son propos peut donc être interprété comme étant marqué par la dynamique d'accommodation que j'ai décrite plus haut. Il encourage d'autres membres du groupe à adopter des comportements (s'engager, s'impliquer dans une cause) aptes à défaire la représentation négative qu'il se fait du groupe. La rencontre initiale que j'ai eue avec lui pour discuter la possibilité de mener cette recherche peut être réinterprétée à la lumière de cette analyse. L'enthousiasme dont il a fait preuve est particulièrement cohérent avec la tendance qu'il a eu au cours de l'enquête à mettre en jeu la face interne de la frontière au travers d'une logique d'accommodation. Ma recherche semble lui être apparue comme le fait d'un Noir qui s'engage, s'implique et prend ses responsabilités (« c'est très bien ce que tu fais, que quelqu'un de notre communauté s'occupe enfin de ces questions »). C'est l'une des raisons qui peuvent permettre de comprendre qu'il ait aussi bien accueilli mon projet doctoral.

Dès le départ, l'entretien de la face interne du groupe racial noir a donc participé à structurer la relation d'enquête et cette configuration s'est poursuivie tout au long de la recherche. En effet, j'ai déjà dit qu'au cours de cette

enquête j'avais été à plusieurs reprises qualifié de « bounty ». Lorsque Gaëtan me qualifie ainsi (voir *supra*), il me sanctionne et m'altérise parce que je n'entretiens pas de lien fort avec les origines et la culture qui me sont généralement imputées en raison de mon statut racial. Il m'enjoint donc indirectement à entretenir ce lien puisque c'est la seule manière que j'ai selon lui d'être authentiquement noir. Autrement dit, il se livre bien ici au travail d'entretien de la face interne de la frontière. À la différence du responsable d'Afrique-arc-en-ciel toutefois, Gaëtan s'inscrit quant à lui dans une logique d'affirmation. Il s'agit, en effet, ici d'une injonction à revendiquer ce qui ferait la spécificité des Noir·e·s.

À mon sens, le fait d'être pris dans la production de la face interne de la frontière du groupe est l'une des dimensions qui caractérisent centralement la configuration d'une recherche effectuée par un·e minoritaire sur son groupe statutaire d'appartenance. Un·e *outsider* majoritaire peut être témoin d'une telle dynamique, l'observer et l'analyser. Il·elle n'en fait toutefois pas l'expérience de l'intérieur à la manière d'un·e *insider* minoritaire. Il·elle ne sera pas centralement jugé·e sur la manière qu'il·elle a de performer l'identification commune. De même, lors de tensions ou de conflits mettant en jeu le statut minoritaire, il·elle peut revendiquer une forme d'extériorité en stipulant, par exemple, qu'étant extérieur au groupe il n'a pas à prendre position. Au contraire, il n'est pas possible pour le·la chercheur·e minoritaire de revendiquer une telle extériorité. C'est là encore de l'intérieur, pris dans le travail d'entretien de la face interne de la frontière, qu'il·elle devra gérer la relation d'enquête. Pour illustrer cette idée, nous pouvons nous appuyer sur la situation suivante qui a eu cours lors d'une réunion interne de Tjembé Rèd où nous faisons le bilan de notre participation à la marche des fiertés :

Une fois tous les participant·e·s arrivé·e·s, Éric propose de faire un tour de table pour que chacun exprime son ressenti. De prime abord tout le monde paraît satisfait. Lorsqu'Éric reprend la parole, il dit :

- Éric : Ben moi aussi je suis satisfait. Je suis content surtout parce que par rapport aux autres Gay Prides notre message politique est passé. Je pense que c'est parce qu'on n'avait pas de char, pas de groupe folklorique et donc les gens ont pris le temps de lire.
- Charlotte (sympathisante) : Mais c'est important d'avoir un char. On est Noirs, on a notre identité, je ne veux pas être représentée par de la techno. J'ai envie d'être représentée par une musique de Noirs, de Nègres (...)
- Julia : Vous, vous êtes venus pour une cause, mais la Gay Pride, c'est le carnaval des homos, tout le monde a un char, pourquoi le Noir n'aurait pas de char. Ça a changé, c'est le carnaval maintenant, les gens n'ont pas de pancarte, même le PS n'avait pas de pancarte, tout le monde vient pour faire la fête, pourquoi on serait plus revendicatif que les autres. On était avec des trucs de Blancs comme SOS racisme (...) Je ne suis pas raciste, mais on n'est pas bounty ! (...)
- Éric : Je ne suis pas hostile à ce qu'on montre notre identité et la fête ça a un sens dans notre histoire. Mais il ne faut pas que ça reste le Noir qui danse et qu'on n'écoute pas.

Cette situation particulièrement riche est en partie structurée par les rapports de sexe et de classe (notamment par des dotations inégales en capital scolaire et militant entre Éric, d'une part, et Julia et Charlotte, d'autre part), mais je n'ai pas l'espace d'analyser ici ces dimensions. Dans ce vif échange, Éric est satisfait que notre message politique soit passé. Il l'explique par le fait que cette année nous n'avions ni char, ni groupe folklorique accompagnant notre procession. Pour lui nous avons le devoir d'être plus revendicatifs que les autres pour ne pas être enfermé·e·s dans notre spécificité (« le Noir qui danse et qu'on n'écoute pas »). Son propos s'inscrit donc dans la logique d'accommodation d'entretien de la face interne de la frontière, il nous enjoint à une forme de sur-conformité (être revendicatif, y compris dans des espaces où la dimension festive est prépondérante). De manière quelque peu ambivalente Julia et Charlotte s'opposent à cette prise de position. Elles revendiquent simultanément une forme d'indifférenciation (pourquoi le Noir devrait en faire plus que les autres) et le droit de revendiquer en tant que Noir·e·s notre spécificité, afin notamment de faire preuve d'authenticité raciale (« on n'est pas bounty »). Elles ont donc plus tendance à s'inscrire dans la logique d'affirmation raciale en nous enjoignant à revendiquer ce qui nous serait spécifique.

Cette situation montre donc que le travail d'entretien de la face interne suscite des conflits entre les membres des associations étudiées. Pour revenir sur la relation d'enquête, le « vous » de Julia lorsqu'elle dit « vous vous êtes venus pour une cause » est important à cet égard. Il s'adresse aux membres de l'association qui, moi y compris, assurent en interne les actions de plaidoyer. Pour Julia, comme pour l'ensemble des personnes enquêté·e·s, ce que je fais au cours de l'enquête, les positions que j'occupe ou que je prends sont envisagées comme celles d'un membre du groupe. En fonction de celles-ci, mais aussi de sa disposition à privilégier l'accommodation ou l'affirmation raciale dans l'entretien de la face interne de la frontière, elle les jugera comme convenables ou inconvenantes pour un Noir. Ma performance raciale aura, donc, un effet sur la relation que je serai en mesure d'établir avec elle. Elle aura aussi un effet sur mes relations avec les autres membres de l'in-groupe, y compris celles et ceux qui s'opposent à elle dans le cadre de l'entretien de la face interne de la frontière. Dans ce type de conflits je ne peux donc pas en tant que chercheur *insider* minoritaire revendiquer une forme d'extériorité pour m'en extraire et ménager mes relations avec les personnes qui s'affrontent. Je dois prendre position ou plus précisément je suis positionné en fonction de la manière qu'ont mes enquêté·e·s de juger ma performance raciale. Je suis partie prenante de ces conflits, je les vis de l'intérieur tout comme les dynamiques de production de la face interne de la frontière qui les sous-tendent et participent à les produire. Ces faits ont contribué à structurer l'enquête. Il a été plus difficile pour moi d'établir des liens de confiance, d'entretenir des conversations interpersonnelles et d'obtenir un accord pour un entretien auprès des membres revendiquant une forme d'affirmation raciale.

Conclusion

Au cours de cet article, j'ai montré que la recherche d'un·e minoritaire portant sur son groupe d'appartenance lui offre un point de vue singulier : la

possibilité de vivre, de recueillir, d'analyser les dynamiques internes constitutives du groupe de l'intérieur. Les conflits constitutifs de la face interne de la frontière dont je n'ai pu m'extraire sont le produit de mon intégration au groupe quand bien même cette intégration fut paradoxale lorsque j'ai été racialement mis à distance. Cette intégration m'a, en définitive, permis d'accéder à la finesse de la production de la diversité interne du groupe par ses membres. Ma mise à distance par certain·e·s enquêté·e·s n'a donc pas entraîné une mise à distance de l'enquête, mais la possibilité de révéler des dynamiques auxquelles un chercheur majoritaire n'aurait pas eu aussi directement accès.

Est-ce à dire qu'un point de vue d'*insider* minoritaire est nécessairement marqué par un avantage épistémique ? La réponse à cette question mérite d'être nuancée. D'abord, le déclassement racial dont j'ai fait l'objet de la part de certains membres de ces associations montre que ce n'est pas parce qu'un·e chercheur·e et un·e enquêté·e· partagent le même statut qu'ils·elles vont s'entendre ou que la relation d'enquête en sera mécaniquement facilitée. Sur le terrain, c'est souvent parce que j'étais regardé comme un membre du groupe que j'ai été tenu à distance. Certaines de mes actions pouvaient être jugées inconvenantes au regard de notre appartenance commune, ce qui engendrait de la distanciation. Cette distanciation n'a pas facilité l'enquête et a implicitement motivé certains refus d'entretien. Une appartenance commune n'est donc pas toujours gage de facilité d'accès à l'ensemble des personnes rencontrées au fil de l'enquête. Enfin, un·e chercheur·e majoritaire peut bénéficier de possibilités très concrètes dont ne dispose pas nécessairement le·la chercheur·e minoritaire qui est pris·e dans la production de la face interne de la frontière. Il·elle peut revendiquer une forme d'extériorité en cas de conflit entre membres du groupe et ainsi ne pas risquer d'entamer sa relation avec l'une ou l'autre des parties qui s'opposent sur le terrain.

AUTEUR

Damien Trawalé est postdoctorant à l'Institut national d'études démographique (Ined). Ses recherches portent sur la santé sexuelle et les mobilisations des minorités ethniques et de genre au prisme de l'intersectionnalité.

AUTHOR

Damien Trawalé is a postdoctoral researcher at the French Institute for Demographic Studies (Ined). His researches focus on gender and ethnic minorities' sexual health and collective mobilisations in an intersectional perspective.

RÉSUMÉ

Enquêter sur son groupe minoritaire d'appartenance : avantage épistémique et production de la face interne de la frontière du groupe

À partir d'une enquête ethnographique menée dans des associations parisiennes LGBT noires, cet article questionne les effets que peuvent induire pour la recherche un statut

de minorité partagé entre enquêteur-riche et enquêté-e-s. L'enjeu est double. Il s'agit d'abord de questionner la notion d'avantage épistémique en remettant en cause l'idée selon laquelle le statut d'*insider* serait mécaniquement gage de facilité d'accès au terrain, de confiance et de compréhension. L'article se propose, ensuite, de substituer à cette notion d'avantage épistémique une autre caractéristique qui apparaît plus fondamentalement structurer la recherche d'un-e minoritaire qui porte sur son groupe statutaire d'appartenance. Dans cette configuration, le-la chercheur-e se trouve pris-e dans le travail d'entretien et de production des frontières du groupe qui structure plus largement les relations qu'entretiennent ses membres dans la vie quotidienne.

ABSTRACT

Investigating One's Minority Group: Epistemic Advantage and the Production of the Inner Side of the Group Boundary

This article is grounded on the ethnography of Black GLBT organisations based in Paris. It questions the impacts on the research process of a share minority status between the researcher and the researchees. The analysis has two main purposes. First, by calling into question the fact that an insider status necessarily facilitate access to the field, trust and comprehension, the article questions the notion of epistemic privilege. Then, it is suggested to replace the notion of epistemic privilege by another feature that seems to more centrally structure the research of an insider. In the context of a share minority status, the researcher is stuck into the work of boundary production and maintenance that more generally structures relations between members of a minority group.